

Exemple de lettre à l'intention des parlementaires

Le 28 février 2016

Cher/chère Prénom, Nom de famille, député,

Je vous écris pour vous exprimer mes préoccupations au sujet du récent rapport du Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir.

Je crois que le rapport devrait faire réfléchir tous les Canadiens et les Canadiennes. Si ces recommandations sont enchâssées dans les nouvelles lois fédérales, elles élimineront pratiquement toutes les restrictions sur l'accès à l'aide médicale à mourir, ce qui dépassera largement les indications fournies par la Cour suprême du Canada.

Le gouvernement fédéral doit adopter une approche plus prudente. Toute nouvelle loi doit équilibrer l'accès équitable aux mesures de protection appropriées à l'intention des personnes qui en raison de leur vulnérabilité physique, cognitive ou psychosociale pourraient être plus à risque de se suicider.

À cette fin, j'aimerais vous recommander une série de nouvelles mesures de protection récemment adoptées par un grand nombre d'organisations communautaires et de la santé du Canada.

La Norme sur la protection des personnes vulnérables est un ensemble de mesures de protection fondées sur des données factuelles conçues pour protéger la vie des Canadiens et des Canadiennes. Elle a été conçue par des médecins, professionnels de la santé, éthiciens, avocats, éthiciens, experts en politiques et défenseurs canadiens de renom.

Je crois que la Norme aidera à garantir que les Canadiens et les Canadiennes qui demandent l'aide médicale à mourir à leur médecin puissent le faire sans mettre en péril la vie des personnes vulnérables qui sont à risque d'être abusées ou contraintes.

Vous pouvez en apprendre davantage au sujet de la Norme au www.vps-npv.ca.

Je vous demande d'exprimer votre soutien envers la Norme et d'encourager vos collègues à faire de même.

Veillez agréer mes plus cordiales salutations,